

saint-pardoux-soutiers

Les travaux au menu du conseil

Lundi 9 septembre, a eu lieu le conseil municipal de Saint-Pardoux-Soutiers, dans la salle polyvalente de Soutiers. La secrétaire de mairie de Soutiers, Angélique Roche-Privé, quittera son poste le 30 septembre, après quinze années de service auprès du maire délégué Eric Cathelineau.

Étude de sol pour l'aménagement de la Francette.

Trois devis ont été réceptionnés pour l'étude de sol, concernant la construction du bâtiment La Francette. A été retenue l'entreprise Allios, de Chauray, pour un montant de 3.060 € TTC. Seront effectuées des études du sol, par des sondages géologiques, sur des fouilles en reconnaissance des fondations existantes.

Travaux de réfection de voirie.

Des travaux seront entrepris pour la réfection des Bordes, le Poirier, la Bolinière, la Gelinière et d'autres par l'entreprise Eiffage, pour un montant de 10.938 €. Philippe Noirtault évoque de réfléchir à la réfection de certains ponts, afin de garantir la sécurité du public.

Acquisition de matériel.

Trois devis ont été sollicités pour l'acquisition d'une re-

morque à double essieux, pour le transport de la tondeuse municipale. L'entreprise SAS carrosserie Arcourt a été retenue pour un montant de 4.524 €, avec reprise de la remorque actuelle pour la somme de 900 € TTC déduit sur le devis proposé.

Dettes de cantine scolaire.

La somme de 1.600 € reste à recouvrir pour les repas scolaires non payés. Marylène Giraudon a réalisé un travail important auprès de certaines familles redevables, en établissant des échéanciers afin de régulariser le paiement des repas scolaires.

Questions diverses. Sandra Vidard a proposé au maire, Benoît Piron, et aux conseillers municipaux de se donner un mois pour débattre, lors du conseil municipal du mois d'octobre, de la problématique de l'usage des pesticides dans le territoire. Un mouvement national implique des maires soucieux de protéger la santé des citoyens en prenant des arrêtés de limitation de l'usage des pesticides. Il s'agit aussi pour la commune de renforcer la justification du label « Terre saine » mis en place depuis 2008.